

INFORMATIONS RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

Chers Parents,

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents nécessaire à l'inscription au restaurant scolaire pour l'année 2022/2023 :

- La fiche d'inscription recto/verso
- Règlement du restaurant scolaire
- Le contrat de prélèvement/le mandat SEPA

Le dossier complet est à déposer en Mairie avant le Mardi 05 juillet 2022, comprenant impérativement :

- La fiche d'inscription recto/verso
- Le contrat de prélèvement recto/verso
- Un RIB

RAPPEL : Aucun enfant ne sera pris en charge si le dossier est incomplet

Après l'enregistrement de votre dossier en mairie, un identifiant et un mot de passe vous seront communiqués par mail pour accéder au Portail famille que vous trouverez sur le site internet de la commune www.sainte-euphemie.fr (page d'accueil)

PORTAIL ACCÈS FAMILLE

• Restaurant scolaire:



A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, vous devrez :

- gérer l'inscription ou la désinscription de vos enfants au restaurant scolaire,
- consulter vos factures.

Dans l'attente de vous retrouver le jour de la rentrée, les services municipaux restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à votre enfant de bonnes vacances et une bonne rentrée scolaire.

Muriel MUNCK
Adjointe à la Vie Scolaire

Didier ALBAN
Maire